

III. METTRE EN PLACE LA CANTINE A 1 € : BOITE A OUTILS

Fiche n°1 : Je suis une DDETS et je souhaite diffuser la mesure de la Cantine à 1€ sur mon territoire



Je fais un état des lieux de la mise en œuvre de la mesure cantine à 1€ sur mon territoire

Je consulte **le site de l'ASP** et la **liste des communes éligibles à la fraction «péréquation»** de la dotation de solidarité rurale pour savoir **combien de communes sont concernées par la mesure** sur mon département : ce sont toutes celles, parmi cette liste, qui ont la compétence restauration scolaire !

Je contacte le Commissariat à la lutte contre la pauvreté de ma région, qui pourra m'informer sur le dispositif et me partager la liste actualisée des communes l'ayant mis en place. Je sais le nombre de communes qu'il reste à convaincre !

Je contacte les communes ayant mis en place la mesure sur mon département, pour recueillir leur retour d'expérience et les informer de la démarche de la DDETS de déploiement du dispositif. Il sera utile de les mobiliser pendant la phase de communication !

Je contacte d'autres DDETS très investies sur le sujet de la Cantine à 1, pour recueillir leur retour d'expérience sur leur propre stratégie de déploiement du dispositif.

- o En Auvergne-Rhône-Alpes, vous pouvez contacter la DDETS-PP de Haute-Loire (marjorie.david@haute-loire.gouv.fr) ou la DDETS de l'Ain (ddets-enfance-famille@ain.gouv.fr)



Je fais le lien avec la CAF

Je contacte la Caisse d'allocations familiales sur mon territoire, pour m'assurer de leur connaissance du dispositif et les informer du déploiement du dispositif.

Je m'assure de leur collaboration dans la transmission des données QF, indispensable dans la démarche de déploiement du dispositif : j'explique que la transmission des données des quotients familiaux aux communes permet de lever plusieurs freins à la mise en place du dispositif (crainte d'augmentation de fréquentation des cantines, difficultés à créer des grilles tarifaires adaptées). **Idéalement, je récupère la répartition détaillée des quotients familiaux** dans chaque commune ; sinon, je demande le contact à transmettre aux communes intéressées, pour qu'elles puissent contacter directement la CAF et récupérer les données.



Je communique sur le dispositif Cantine à 1 € auprès des communes

J'informe les communes sur le dispositif et son déploiement, sous plusieurs modalités :

- **J'envoie un courrier aux communes, signé par le ou la Préfète**, pour assurer de l'engagement de l'Etat,
- **J'envoie des mails aux communes**, en y joignant des **documents utiles** : par exemple, le document de présentation de la mesure et la FAQ de l'Etat,
- Je peux **créer mon propre outil de communication adapté à mon territoire**, par exemple, un flyer !³⁰

A chaque fois, je partage :

- **Les liens des sites utiles** pour les communes...
 - Le site de l'ASP, le plus complet pour informer sur la mesure et les démarches à suivre,
 - Le site ma cantine, pour en savoir plus sur le bonus Egalim d'un € par repas
- **...Et les contacts utiles !** Par exemple :
 - Le contact DDETS
 - Le contact de la CAF
 - Le contact des communes rentrées dans le dispositif sur le département, pour faciliter les échanges entre pairs
 - Le contact de l'assistance ASP, qui peut répondre à toutes les questions des communes : aidecantinescolaire@asp-public.fr, téléphone 0 809 542 124
 - Le contact pour toutes questions relatives au bonus Egalim et à la plateforme ma cantine : support-egalim@beta.gouv.fr

J'organise **un évènement large de mobilisation** autour de la mesure, par exemple, **un webinaire**, pour présenter largement le dispositif, et répondre directement aux questions des communes. Je pense à **inviter les communes déjà engagées sur le dispositif à témoigner de leur expérience, entre pairs !**

*Note : je peux aussi **profiter de l'organisation d'autres évènements** plus larges pour communiquer sur la mesure, par exemple, les réunions des instances de coordinations de la lutte contre la précarité alimentaire organisées par la DDETS, en y conviant les communes !*

³⁰ Vous trouverez en annexe le flyer de communication réalisé par l'Ansa pour la DDETS de l'Ain.



Je mobilise des relais sur le territoire

Je mobilise des relais de proximité connus des communes qui pourront appuyer la stratégie de déploiement de la DDETS :

- **L'Association des Maires de France** (AMF) départementale, bien connue des communes, pour un relai de communication large.
 - Dans l'Ain, le webinaire sur la mesure organisé par l'AMF et l'Ansa a rassemblé une quarantaine de communes !
- **Les chargés de mission de PAT**, qui ont une connaissance fine de leur territoire, investissent le sujet de la restauration collective (approvisionnement local, durable, impact environnemental...) et pour qui la Cantine à 1 € permet d'investir l'axe de justice sociale, nécessaire pour obtenir une labellisation de niveau 2. Ils peuvent relayer les informations de la DDETS, et idéalement, **mobiliser plus directement les communes, en décrochant leur téléphone !**